



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Président de l'AFPECCA 76 et son comité vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2023.
Que santé et réussite vous accompagnent dans vos projets !



COTISATION 2023

MERCI D'HONORER VOTRE REGLEMENT dès **JANVIER 2023**

La cotisation annuelle est de 30 €. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, elle permet à l'adhérent, son conjoint et enfants à charge de participer à toutes les activités proposées.

La cotisation famille de 50 € s'adresse aux adhérents, conjoints et enfants à charge, propriétaires de plus de 2 chiens sur les terrains (4 maximum)

Pour les réadhésions : envoyer un chèque à l'ordre de l'AFPECCA 76 (inutile de remplir un nouveau bulletin d'adhésion)

au Trésorier : **Mr Geoffrey Gourrier**
280, route de Ste Agathe
76510 St Vaast d'Equiqueville.

ENVOI DES BULLETINS ET CALENDRIERS

L'envoi des divers bulletins, calendriers, bons de commande croquettes ... se fait par courrier électronique.

Merci de prévenir **Mme Lancien Catherine** de tout changement dans vos coordonnées ou adresse internet pour nous permettre de tenir à jour le fichier des adhérents.

RESPONSABLES DES TERRAINS LOUÉS PAR L'AFPECCA 76

Nous rappelons à nos adhérents, qu' hors période de chasse, la loi nous autorise à entraîner nos chiens toute l'année sauf du **15 avril au 30 juin** inclus.

Les terrains sont utilisés dans le cadre des séances programmées au calendrier (feuille annexe).

Les responsables des terrains sont :

- Mr GURGUL Philippe pour Butot Vénesville (tél : 02 35 56 59 68)
- Mr LANCIEN Anicet pour Dancourt (tél : 02 35 94 67 98 ou 06 79 58 43 46)
- Mr LANCIEN Alain pour Criel (tél : 02 35 83 67 40 ou 06 60 76 67 40)

NOUVEAU : Une journée d'entraînement au bois sur gibier non tiré est prévue le 8 janvier à Cany-Barville.
Le midi, pique-nique tiré du sac dans un chalet de chasse. Responsable O.Doumerc (06 84 24 78 99)

SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT PRINTEMPS 2023

- **Etre à jour de sa cotisation.**
- **Impérativement informer le responsable de séance 2 jours avant la date d'entraînement.**
- **En aucun cas, vous ne pouvez entraîner seul, la présence du responsable est obligatoire.**
- **Il est interdit à toute personne de sortir ses chiens avant le début de la séance.**
- **Nouveau sur les terrains de Criel, Dancourt** : En janvier, février, mars, avril, à raison d'une fois par semaine, vous pouvez sortir vos chiens sous conditions : être 2 adhérents minimum (pas de personne étrangère à l'association), prévenir le responsable du terrain la veille en nommant les présents et s'engager à respecter scrupuleusement les limites.
- **PN sur le calendrier** signifie que le midi vous pouvez apporter votre pique-nique.

NOUVEAU : Les moniteurs peuvent bénéficier d'un entraînement individuel (en dehors du calendrier) autant de fois qu'ils ont assuré une séance, en prévenant toutefois le responsable du terrain concerné.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vous retrouverez les numéros des moniteurs en bas du calendrier du 1^{er} semestre 2023 (en pièce jointe)

*Les séances d'entraînement « PRÉPARATION FT 2023 » sont ouvertes à tous les chiens.
En cas de surnombre ou de territoires restreints, la priorité sera donnée à ceux en possession d'un Carnet de Travail et participant aux Fields Officiels de Printemps 2023.*

SITE INTERNET AFPECCA 76

www.afpecca76.com

Il est régulièrement mis à jour par notre webmaster.

Veillez adresser vos écrits, annonces, résultats, photos, ... à Mme LANCIEN Catherine.

ALIMENTATION PROPLAN

Les tarifs, bons de commande et calendriers vous seront envoyés dans un prochain courriel.

POUR INFO : C'est grâce aux commandes d'aliments et à la remise commerciale reversée à l'AFPECCA que notre association peut louer des territoires d'entraînement à l'année.
Nous vous encourageons à acheter vos aliments par l'intermédiaire de l'AFPECCA pour pérenniser ces locations.

2 Dépôts **PROPLAN** :

- Berneval-le-Grand chez Mr LANCIEN Alain
- Anquetierville chez Mr DOUMERC Olivier

[Merci de retirer vos sacs le plus rapidement possible](#)

PRÊTS DE MATÉRIEL DE DRESSAGE

Un système de prêt de matériel fonctionne. Une caution sera demandée chaque fois qu'un adhérent souhaitera emprunter du matériel. La durée sera d'un maximum de 15 jours renouvelable une fois si personne d'autre n'a retenu le matériel. Le matériel et les supports techniques disponibles sont: 1 boîte d'envol, des livres et un CD.

« « « « LE BUREAU » » » » » »

PRÉSIDENT : Mr LANCIEN Alain
cathlancien51@gmail.com 06 60 76 67 40
alain.lancien@free.fr

TRÉSORIER : Mr GOURRIER Geoffrey
gourrier.geoffrey@orange.fr 07 86 31 55 86

VICE PRÉSIDENT : Mr GURGUL Philippe
philippe.gurgul@wanadoo.fr 02 35 56 59 68

SECRÉTAIRE adjoint : Mr DOUMERC Olivier
lacitedesterreneuveas@orange.fr 06 84 24 78 99

SECRÉTAIRE : Mme LANCIEN Catherine
cathlancien51@gmail.com 02 35 83 67 40



INFORMATIONS GÉNÉRALES